



## LA DIRECTION DOIT OFFRIR DES PRESTATIONS POUR RENDRE LES SITES ATTRACTIFS

Décembre 2025 - IL - SCE

[Les ordonnances Macron de 2017](#) ont changé les règles des ASC (Activités Sociales et Culturelles, dont la restauration). Un accord signé par les autres organisations syndicales (OS) a désormais défini un budget maximal de 4,51 % de la masse salariale.

Si la mise à disposition d'espaces de restauration reste une obligation de l'employeur, **la Direction a désormais le droit de proposer des prestations de restauration pour accroître l'attractivité des sites.**

Les élus CFE-CGC Orange du CSE de SCE considèrent que l'aménagement du site est de la responsabilité de la Direction. Ils ont décidé que pour permettre à chacun d'accéder à la restauration de leur choix, une subvention de 7,20 € par jour travaillé est le système le plus juste.

**Leur ambition : répondre à vos attentes en proposant une diversité de choix, de flexibilité et de qualité partout et pour tous.**

### Les modes de travail évoluent, la restauration méridienne aussi

#### Pourquoi ce sujet aujourd'hui ?

Le développement du télétravail et l'évolution de l'organisation du travail chez Orange modifient le rapport à la pause méridienne (que beaucoup souhaitent plus courte pour partir plus tôt) et donc les souhaits en matière de restauration

#### Qui est concerné ?

Tous les personnels du périmètre SCE (Services, Commerce et Entreprises), quel que soit votre mode de travail : présentiel, télétravail ou hybride.

### Une réponse adaptée à de nouveaux besoins

#### Les nouveaux modes de travail créent de nouvelles attentes :

- ◆ **Flexibilité** : besoin de solutions adaptables selon les jours (présentiel/télétravail) ;
- ◆ **Liberté de choix** : diversité des préférences et envies personnelles ;
- ◆ **Équité** : tous les jours travaillés doivent être traités de la même manière ;
- ◆ **Proximité** : accès à des solutions de qualité près de chaque site.

#### Les enjeux pour vous :

- ◆ **Pouvoir d'achat** : le budget restauration doit vous bénéficier directement ;
- ◆ **Autonomie** : vous devez pouvoir choisir votre solution selon vos contraintes ;

- ◆ **Convivialité** : maintenir les moments d'échange essentiels au « travailler ensemble ».



### Sur quoi reposent nos propositions ?

#### Base légale

Par deux arrêts du 8 octobre 2025 (n° 24-12.373 et n° 24-10.566), la Cour de cassation a confirmé qu'on ne peut refuser l'octroi de titres restaurant aux salariés en télétravail.

#### Chiffres clés

Jusqu'à 1400 € par an et par collaborateur : montant du budget restauration

#### Actions concrètes déjà réalisées

Les élus CFE-CGC Orange ont **mis en place une restauration de qualité dans des frigos connectés** sur les sites de Orange Stadium, Orange Islands, Orange Sophia, Orange Village, Eysines, Lanester, dans le respect des normes sociales et environnementales.



## Les lignes directrices de notre projet

### 1. Le budget restauration : 100 % reversé aux personnels

Un budget maximal, jusqu'à 1 400 € par an par salarié, est reversé pour augmenter le pouvoir d'achat.

### 2. La liberté de choisir : un principe fondamental

**Notre garantie :** Chaque collaborateur a le libre choix de sa solution de restauration. Que vous préférerez déjeuner à l'extérieur, apporter votre repas ou profiter d'une offre sur site quand elle est disponible, **vos libertés sont garanties.**

### 3. Des titres restaurant pour tous et pour chaque jour travaillé

**Notre position :** Pour garantir l'équité entre tous les personnels, la CFE-CGC Orange soutient l'attribution de titres restaurant pour chaque jour travaillé, **y compris les jours de télétravail** conformément aux arrêts de la Cour de cassation du 8 octobre 2025 dans les autres CSE !

**Pourquoi est-ce juste ?** C'est une mesure qui vous offre une flexibilité maximale et soutient votre pouvoir d'achat.

### 4. Un accès facilité à des Restaurants Inter-Entreprises (RIE)

Face à l'absence de cuisine sur certains sites, vos élus CFE-CGC Orange œuvrent pour signer des conventions avec des Restaurants Inter-Entreprises (RIE) afin de vous offrir une restauration collective de qualité à proximité de nos sites.

## CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !

- ▶ La CFE-CGC Orange ne se contente pas de revendications : **ses élus agissent** pour améliorer votre quotidien et proposer des solutions qui allient pouvoir d'achat, liberté de choix et responsabilité environnementale.
- ▶ Frigos connectés installés, partenariats RIE en cours de signature, défense active de vos droits aux titres restaurant pour chaque jour travaillé... nos actions sont claires, concrètes et au service de votre bien-être.

### Les RIE accessibles ou en cours :

- ♦ **Orange Stadium :** Le RIE Génération se trouve à seulement 240 m (3 minutes à pied) et d'autres à proximité du site sont en cours de prospection.

### Vos élus CFE-CGC Orange vous annonceront de bonnes nouvelles dans les prochaines semaines !

- ♦ **Orange Tolosa :** Le RIE Les Érables à 500 m ;
- ♦ **Cœur Défense :** Le RIE de Cœur Défense situé au rez-de-chaussée ;
- ♦ **Orange Gardens :** Le RIE IRO à 500 m ;
- ♦ **Orange Lumière :** Le RIE SKY 56 à 400 m ;
- ♦ **Nantes MLK :** Comptoir de restauration situé à l'espace cafétéria du site ;
- ♦ **Lannion :** Le RIE Émeraude.

Ces RIE vous permettent de bénéficier de repas complets et équilibrés où le règlement de vos déjeuners se fait par titres restaurant.

### 5. Une offre moderne, locale et responsable : les frigos connectés

**Pour plus de proximité et pour allier rapidité, praticité, qualité et engagement environnemental,** les élus CFE-CGC Orange ont mis en place des frigos connectés sur plusieurs sites (Orange Stadium, Orange Islands, Orange Sophia, Orange Village, Eysines, Lanester).

### Les atouts de cette solution :

- ♦ **Qualité et fraîcheur :** Des plats préparés par des traiteurs locaux, privilégiant le circuit court avec des produits frais et de saison ;
- ♦ **Flexibilité :** Une solution disponible à toute heure sur le site ;
- ♦ **Engagement :** Une démarche « zéro déchet » qui respecte l'environnement et notre planète.



CHOISISSEZ  
**CEUX  
QUI  
AGISSENT !**



Hassan BENAZIZI – 06 82 57 38 79  
Claire LHYGONAUD – 06 79 87 18 24  
Daniel DEMONCHY – 06 76 84 74 11  
Sandrine MATARESE – 06 80 23 10 57

Abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
Tous vos contacts : [bit.ly/annuaire CFECGC](https://bit.ly/annuaire CFECGC)



[cfecgc-orange.org](https://cfecgc-orange.org)  
in x o f